|  |
| --- |
| COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2024 |

Membres présents :

 Mr Weiss James, vice-président T2L, délégué à la Petite Enfance

Mr Moineaux James, maire de Pierrepont

Mr Faieta Michel, adjoint à la mairie de Pierrepont, membre de la T2L

Mme Mallach Coraline, présidente de l’association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Georgel Elodie, trésorière de l’association ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Dul Sylviane, directrice de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Mazzarini Maeva, adjointe principale de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Lisotti Caroline, adjointe suppléante de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Greisch Marine, salariée de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Seutin Tracy, salariée CAP Petite Enfance de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mlle Farroudji Alicia, salariée Bac Pro ASSP de la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Mme Otero Lucie, maman d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou ‘’

Mme Desuert Elodie, maman d’un enfant inscrit à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou ‘’

Mr Bolzinger Jonathan, papa d’une enfant inscrite à la structure ‘’Chez les Bouts de Chou’’

Membres absents excusés : Mr Jaques Jean Pierre, Président de la T2L

**ASPECT FINANCIER**

Le comptable a entrepris, mais pas de manière définitive, le bilan financier 2023, il en résulte que le montant approximatif des charges est de 274 224 euros, le montant approximatif des produits est de 173 152 euros. Un virement du livret vers le compte courant est effectué de suite. Également, il manque une partie des prestations CAF. Le solde 2023 devra être versé prochainement et sera intégré au compte de résultat 2023.

Un bilan financier sera fait en juin avec Mr Weiss, le comptable et l’équipe du Bureau afin de réajuster le grand livre des comptes.

**TABLEAU DE BORD DES ANNEES 2022, 2023**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ANNEE | PLANIFIE | REEL |  | NOMBRE D’ENFANTS INSCRITS |
| 2022 | 87 % | 77% | Epidémies de coronavirus, varicelles, gastros, ‘’Pieds, mains, bouche’’ | 60 |
| 2023 | 89 % | 83 % |  | 53 |
| 2024 | 89 % au 23/02/24 | 83 % au 23/02/24 |  | 37 au 23 /02/24 |

A ce jour, 37 enfants sont inscrits dont 16 filles et 21 garçons.

Ages :

|  |  |
| --- | --- |
| Moins d’1an | 4 |
| Entre 1 et 2 ans | 21 |
| Entre 2 et 3 ans | 10 |
| Entre 3 et 4 ans (scolarisé) | 1 |
| Entre 4 et 5 ans (scolarisé) | 1 |

Ils sont originaires pour 5, de Longuyon, pour 2 de Baslieux, pour 2 de Bazailles, pour 1 de Beuveille, pour 4 de Boismont, pour 1 de Doncourt-lès-Longuyon, pour 3 de Joppécourt, pour 4 de Pierrepont, pour 1 de Cutry, pour 2 de Laix, pour 2 de Lexy, pour 1 de Gorcy, pour 1 de Montigny sur Chiers, pour 1 d’Ugny, pour 7 de Mercy le Bas, pour 1 d’Amel sur l’Etang.

En 2023, les villes originaires des enfants étaient quasiment les mêmes. Nous avions cependant également accueilli 1 enfant de Mont Saint Martin, 2 de Fillières, 1 de Viviers- sur-Chiers, 1 d’Herserange et 1 de Preutin Higny.

A ce jour, 5 familles travaillent à 2 à l’étranger (Luxembourg ou Belgique), 2 ont un conjoint issu du régime de la MSA et 30 dépendent du régime général (avec éventuellement 1 conjoint travaillant à l’étranger).

Les contrats actuels sont pour 28 en contrats dits fixes, soit avec un planning réservé en année civile, 4 en contrat dits ‘’Volume -horaire’’, soit avec un planning transmis mois par mois, et 5 en contrats dits occasionnels, soit à la demande et selon l’effectif semaine après semaine.

14 départs pour l’école sont prévus pour septembre 2024.

8 inscriptions sont déjà enregistrées pour septembre 2024, 1 pour janvier 2025 et 1 pour octobre 2025.

Jusqu’à ce jour, les règlements mensuels des factures s’effectuaient par chèque, chèque CESU, virement ou en espèces.

 ☞ Désormais, à partir de septembre 2024, ils seront prélevés des comptes bancaires de toutes les familles. Ceci afin d’éviter d’incessantes relances mois après mois et des impayés lors de départs définitifs. Le logiciel est conçu pour cette démarche. Ce sera également une simplicité et une sécurité pour la trésorière et le comptable qui identifieront plus simplement tous les enregistrements des participations familiales.

Courant juillet 2024, la mise en place de cette nouvelle procédure vous sera expliquée.

**RAPPEL DE L’AGREMENT**

20 enfants / heure lundi, mardi, jeudi, vendredi (15/h le mercredi) avec un taux d’encadrement d’1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas, et 1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent.

**COMPOSITION DE L’EQUIPE - MONVEMENTS**

Depuis 2012 et jusqu’à avril 2023, l’équipe était composée d’une directrice qualifiée Educatrice de jeunes enfants, 2 adjointes qualifiées Auxiliaire de puériculture et 2 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance.

Le planning de chaque membre a été modifié suite à la création d’un poste à 28h. Ceci afin de soulager les journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi en termes de préparations des repas et suivi du linge. Les coupés (7h30.14h30 / 14h30.18h30) ont diminué à raison d’1 / mois. Création du poste en 10h00.17h00 en + du 9h00.16h00. Davantage de postes du matin (7h30. 14h30) avec d’éventuelles prolongations certains jours selon l’effectif et les besoins de la structure.

Le poste de 28h00 et celui de la directrice sont absents le mercredi.

Sachez que la bonne prise en charge de vos enfants passe par une cohérence au sein de l’équipe afin d’assurer une bonne continuité dans les déroulés de journée de chacun.

Nos valeurs restent le respect, la transparence, l’intégrité, l’écoute, le professionnalisme et la qualité de travail.

Au départ des enfants pour l’école en septembre 2023, et au regard des enquêtes de satisfaction distribuées à ces familles, le bilan était plutôt positif.

2 professionnelles ont quitté l’équipe suite à des négligences avérées auprès d’enfants dont les parents ont été avertis. L’une a été pendant un semestre en arrêt maladie n’arrangeant pas un remplacement à des contrats mensuels trop précaires. La seconde a été démise de ses fonctions sans délai. Ces absences répétées ont entrainé une période difficile, compliquée à enchainer des heures supplémentaires pour les membres restants. Le conseil d’administration s’est réuni, la PMI et la CAF ont été prévenues et elles ont conseillé une semaine de fermeture spontanée qui n’a pas forcément réjoui l’ensemble des familles.

Lors de cette semaine, Mme Dul a enchaîné des entretiens d’embauche qui ont abouti à recruter :

° Mlle Rosquin Laetitia, titulaire du CAP Petite Enfance, néanmoins en arrêt maladie depuis novembre 2023 pour au moins une bonne année.

° Mlle Aubry Chéyenne, titulaire du CAP SAPVER mais la période d’essai de 2 mois n’a pas été reconduite.

° Mlle Greisch Marine, en stage de formation CAP Petite Enfance à cette période, et dont les constats plutôt positifs à différentes compétences ont conduit à lui proposer un poste salarié. Elle est donc actuellement sur le poste de Laetitia Rosquin. Les épreuves à l’examen auront lieu en juin.

° Mlle Seutin Tracy, titulaire du CAP Petite Enfance (ancienne stagiaire compétente) est salariée depuis fin octobre 2023.

° Mme Goeury Amélie, diplômée Auxiliaire de puériculture et adjointe suppléante mais qui a démissionné après 6 mois de présence.

° Mlle Farrouji Alicia titulaire du Bac Pro ASSP est sur le poste à 28h. (Qui reviendra à Marine au retour de Laetitia)

° Mlle Lisotti Caroline, titulaire du CAP Petite Enfance, accède de par son ancienneté au poste d’adjointe suppléante. Elle s’est engagée à poursuivre la VAE Auxiliaire de puériculture pour prétendre durablement à ce poste.

° Mme Mazzarini Maëva, diplômée auxiliaire de puériculture est l’adjointe principale auprès de Mme Dul Sylviane, la directrice de la structure.

Pour la PMI, l’équipe, composée à ce jour de 7 professionnelles, est sous diplômée. Elle a néanmoins accordé à Marine Greisch et Caroline Lisotti une dérogation d’exercer leur poste respectif. On leur souhaite une pleine réussite de leurs examens.

Afin de préserver les dépenses, les primes de fin d’année ont baissé de 150 euros à 100 euros. Une prime exceptionnelle a été versée à la discrétion de l’équipe du Bureau de l’association.

Ce dernier a également décidé de fixer dorénavant la période d’essai à 6 mois (au lieu de 2 mois).

L’équipe de professionnelles et le Bureau souhaitent vivement ne pas renouveler cette période de turn-over important, pas forcément rassurante et sécurisante auprès des enfants et des parents.

**FORMATIONS**

Mme Dul a participé en septembre 2022 à une journée d’information sur ‘’ la problématique de recrutement’’, organisée par la coordination Petite Enfance CAF. Malheureusement ce problème est de plus en plus récurent dans le domaine.

En juin 2023, Mme Mazzarini Maëva et Mlle Lisotti Caroline ont suivi une journée de formation sur ‘’la communication entre professionnels et les parents’’, également proposée par la coordination Petite Enfance CAF.

L’ensemble de l’équipe actuelle a suivi 2 journées de formation pour un rappel des gestes de 1er secours (vendredi 27/10 d’où la fermeture de la structure) et de la manipulation des extincteurs (samedi 28/10). Elles ont coûté 2500 euros dont 1250 euros ont été remboursés par l’organisme Uniformation.

Une nouvelle formation est prévue courant 2024, la date sera transmise ultérieurement.

**NOS PARTENAIRES**

° La société *Albapro* apporte toujours ses services d’entretien à raison de 4 h/ semaine, chaque mardi et vendredi après la fermeture de la structure. Suite à une augmentation récente de ses tarifs, nous recherchons d’autres sociétés afin de solliciter des devis.

° La restauration est toujours assurée par *Api Restauration.* A ce jour, le repas de chaque enfant est au prix de 4,86. Ils concernent les enfants âgés de + de 12 mois. Les plats sont diversifiés, à thème certains jours. En lien avec une récente actualité inquiétante, sachez que tous les fromages proposés aux enfants sont tous des fromages pasteurisés.

Rappel que chaque WE, les menus sont réactualisés sur le site de la crèche pour la semaine suivante.

° Depuis avril 2023, et suite au départ à la retraite du comptable, c’est le cabinet ‘’ *Lorraine -expertise et conseil ‘’*, basé à Longwy, qui assure la gestion de la comptabilité de la structure.

° Le *Gespah* , basé à Homécourt, assure toujours les salaires des membres de l’équipe.

° *La mairie de Pierrepont* reste un partenaire important, à répondre à nos demandes spontanées (aide à l’installation des stands lors des marchés de Noël, par ex) Merci à Mr le maire et son adjoint. La convention pour la mise à disposition de l’employé communal pour 25h/ an est à renouveler.

° *Les écoles et organismes de formation*. Nous accueillons régulièrement des stagiaires, en majorité féminines, mineures ou majeures issues des lycées et collèges environnants (Longwy, Verdun, Bras sur Meuse, Bouligny, Algrange, Piennes, Longuyon) en stages de découverte de 3ème, en formation de CAP Petite Enfance, de Bac Pro ASSP, ou encore en reconversion professionnelle. Elles sont toujours accompagnées dans toutes les tâches auprès des enfants âgés de + de 9 mois.

Ceci est un travail et un devoir de transmission de toutes nos connaissances sur le domaine de la Petite Enfance.

° Nos partenaires des achats de jeux, jouets sont Wesco, 10 doigts, …. et différentes enseignes de jouets ( King jouet , Ikéa par ex). Ceci afin d’assurer la sécurité et des achats de qualité. Encore merci à certains parents ou habitant de Pierrepont pour leurs dons de jeux, jouets, turbulettes, en parfait état.

° **La Protection Maternelle Infantile**

C’est l’instance qui veille à l’application de tous les protocoles de sécurité, d’hygiène, d’alimentation, d’encadrement…Elle est venue à 3 reprises en 2023, assurer la visite annuelle obligatoire, constater les travaux, soutenir l’équipe en lien avec les départs dus aux négligences.

Elle souhaite qu’apparaisse dorénavant dans l’équipe le référent ‘’Santé et Accueil Inclusif’’, personnel médical qui assurera la coordination de la mise en place des protocoles d’hygiène et médicamenteux. Il agira sur le développement de la bientraitance au sein de la structure pour une meilleure prise en compte des besoins de tous les enfants accueillis, également des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Mme Petit Lorène, infirmière libérale, a accepté ces missions. Une rencontre reste à fixer pour la mise en œuvre de ce nouveau rôle qui remplace le médecin référent initial.

Suite aux constats des travaux effectués, elle note qu’au niveau des extérieurs, le jardin manque d’un espace ombragé. Ceci afin d’offrir un confort thermique lors des périodes estivales. Différents projets sont en cours de réflexion (pergola, voile d’ombrage, store à dérouler, tonnelle pliante …) Malgré tout, les enfants sortent en matinée ou après 15 h, toujours munis de casquettes, de crèmes solaires, de gourdes d’eau et s’amusent souvent avec des jeux d’eau.

La PMI a remarqué également que le mobilier extérieur (tables et bancs en bois) est plutôt défectueux, voire dangereux. En effet, Mme Dul projette de remplacer définitivement et très prochainement ce mobilier présent depuis des années, subissant tous les intempéries et présentant des échardes, voire des champignons. Des prospections ont déjà été effectuées auprès de Wesco et Ikéa.

La PMI a aussi observé la dangerosité du fil à linge fixé entre 2 arbres, à hauteur d’enfants. En effet, même si les professionnelles restent vigilantes, un autre mode de séchage extérieur est en cours de réflexion et sera installé avant l’été.

 De même que la PMI a constaté qu’il reste le sol de l’office à remplacer (infiltrations d’eau), la peinture des murs de cet espace ainsi que celle de la salle de jeux et de repas attenant à l’office.

Mr Weiss intervient en assurant que c’est prévu pendant la fermeture estivale 2024 ( 3 semaines)et durant la fermeture de fin d’année 2024.

Mme Dul rajoute que la porte en bois donnant sur le jardin est à remplacer, subissant les intempéries, gonflant, ne fermant quasiment plus.

Enfin, la PMI souhaite une réflexion sur le développement durable.

A ce jour, le tri des déchets est suivi en lien avec la commune et les jours de collecte des emballages et des papiers. L’employé communal vient de temps en temps récupérer du matériel usagé, détérioré pour la déchetterie locale. Le verre est jeté dans les conteneurs prévus à cet effet. En septembre 2024, la mise en œuvre du tri des biodéchets débutera.

L’équipe a connaissance de la réduction de la consommation d’énergie, soit en régulant les modes de chauffage sans surchauffer et en fermant les lumières inutiles.

**ACTIVITES - MANIFESTATIONS DIVERSES**

Pour l’occasion des différentes manifestations, la crèche a investi dans des verres Eco cup personnalisés au nom de la crèche, réutilisables, incassables, alternative écologique au gobelet jetable. C’est pourquoi, une consigne d’1 euro sera ajoutée au prix du verre de boisson vendu.

L’équipe a proposé en décembre 2022 et 2023 son traditionnel marché de Noël sur la place de la Victoire de Pierrepont. Les familles sont quasiment toujours présentes à ce rdv. Merci à elles. Merci également aux enfants de participer activement aux activités proposées et revendues à des prix modiques. Merci à l’équipe qui n’hésite pas à produire des petits objets de décoration également vendus. Une partie des bénéfices de ces ventes ont déjà permis l’achat de 2 maisonnettes pour le jardin et 4 nouvelles motos. Merci à vous tous qui contribuez à poursuivre ce rassemblement convivial.

La fête des familles aura lieu en juillet 2024, reste à préciser la date. Elle se déclinera sous le thème du jardin, sa faune et sa flore. L’équipe a commencé à l’automne dernier à installer une maison à insectes à base de palettes qu’un sympathique papi nous a ramenées. Merci à tous les parents qui ont contribué à nous aider à la remplir de matériaux naturels.

Cette idée afin de sensibiliser les enfants à la nature, sa préservation, à la vie d’un écosystème. Elle sera encore agrémentée sous d’autres formes d’ici juillet.

Toutes les fêtes d’anniversaires, de nouvelle saison, de Pâques avec la chasse aux œufs, du suivi des cahiers de vie se poursuivent.

Les fêtes des mamans et papas seront marquées aux dates fidèles au calendrier 2024, soit les 26 mai et 16 juin prochain.

☞Les fêtes des mamies et papis seront dorénavant fixées à une date précise dans l’année qui sera communiquée ultérieurement.

☞Mise en place d’1 journée à thème /mois pour laquelle l’implication des familles sera sollicitée. Par ex : Journée Bleue : Tous les enfants sont vêtus de bleu et l’équipe proposera des activités déclinées sur cette couleur. Journée Fruits : Tous les enfants ramènent 1 fruit, l’équipe les nommera, les partagera. Etc, etc…

☞Davantage d’activités de sport seront proposées ; à travers des mouvements basiques du corps, de la danse, du saut de trampoline, de parcours de motricité, de la course à l’extérieur….

**DATES DE FERMETURES 2024**

Pendant les vacances de février, pas de congés pour l’équipe. Néanmoins, la structure fermera la 2ème semaine des vacances de Pâques, soit du 29 avril au03 mai. Pas de pont en mai, donc le vendredi 10 mai, la structure restera ouverte à tous.

La fermeture estivale couvrira la période du 6 au 23 août avec la fermeture le vendredi 3 août à 13h. Réouverture le 26 août dès 7h30.

En fin d’année, la crèche sera ouverte le 23 décembre jusqu’à 13h.

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune.

**COMPOSITION DU BUREAU**

Mme Mallach Coraline conserve le poste de présidente.

Mlle Georgel quittera le poste de trésorière en septembre prochain, son fils étant scolarisé. Une Assemblée générale aura lieu à cette période pour élire un(e) successeur.

Il n’y a plus de sujet à traiter, la séance est levée.

 La Présidente La Directrice et rédactrice La Trésorière

Mme Mallach Coraline Mme Dul Sylviane Mlle Georgel Elodie

.